



Assemblée générale – 14 janvier 2022

Membre du bureau excusé : Fred

Adhérents excusés : Joël et Corinne – Gaëtan et Cathy – Lily et Florian

Retour sur l'année 2021

Philippe, président, présente les vœux du bureau à l'ensemble des adhérents et fait une rétrospective sur les sorties.

Une rétrospective en image préparée par Yann est également diffusée.

Philippe revient sur les difficultés de trésorerie rencontrée sur 2021, en effet, afin de réserver l'hébergement du week-end prévu en juin 2020, le moto club avait réglé un acompte en mars 2020. Ce dernier a été remboursé au moto club courant 2021.

Dans l'attente de ce remboursement, et pour éviter un solde négatif à l'association, Philippe, président a réglé directement la cotisation 2021 du site des cagouilles et Mikel, trésorier a réglé le montant de la cotisation 2021 de la responsabilité civile du moto club et a couvert le débit du compte.

A l'issue du remboursement de l'acompte du week-end de 2020, ils ont été remboursés de leurs dépenses.

Les adhérents et membres du bureau les remercient pour ces actions qui ont permis le maintien à flot de l'association.

Mikel présente l'état des dépenses et recettes pour 2021. 24 inscriptions ont été enregistrées

En mémoire à Alexis, nous avons roulé pour lui en septembre 2019, et sur demande de Karine sa maman, le moto-club a fait un don de 100 € au centre la Pinsonnière, lieu d'habitat d'Alexis.

En 2020, il était prévu que la sortie asso soit faite au bénéfice de Leny, atteint d'une infirmité motrice cérébrale. Alain, nous donne de ses nouvelles, aujourd'hui il a 15. Alain explique les différentes interventions chirurgicales que Leny a subi depuis sa rencontre avec le bureau en 2020.

N'ayant pu avoir lieu pour raisons liées au COVID, la sortie asso de 2022 sera au bénéfice de Leny.

Aucune nouvelle candidature pour intégrer le bureau n'est faite, il continue dans sa composition actuelle :

- Président : Phil tout droit
- Vice-Président et chargé de sécurité : Bébert
- Trésorier : Mikel
- Webmaster : Yannou
- Photographe : Aurélie
- Secrétaires : Fred et Lulu



Calendrier des sorties 2022

Sortie bureau :

27/02/2022 : Salon des sports mécaniques au parc expo d'Angers (report de 2020)

Balade le matin – déjeuner libre au salon + visite

A ce jour, pas d'information d'annulation

Sorties adhérents :

27/03/2022 : Patrice D

24/04/2022 : Bernard

22/05/2022 : Jean-No

25/06/2022 : Alain

Les conditions sanitaires étant encore incertaines, le moto club n'organisera pas de week-end. Néanmoins, la sortie organisée par Alain se fera le samedi 25 juin ; sans dévoiler le trajet, il est prévu de passer la journée à la mer. Le lieu sera communiqué quelques semaines avant le départ.

Les adhérents qui le souhaitent pourront de manière individuelle réserver un lieu d'hébergement et rentrer le dimanche.

04/09/2022 : Philippe D avec Philippe Président

24/09/2022 : sortie pour Leny

16/10/2022 : Philippe R et Bébert

Sortie bureau :

19/11/2022 : sortie après-midi et repas de fin d'année le soir

Quelques rappels d'organisation lors des sorties :

- Arriver impérativement un peu avant l'horaire de départ fixé par les organisateurs, pour ne pas prendre de retard sur la journée
- L'horaire de retour en fin de journée ne devrait pas excéder 18h30.

En circulation :

- * les motos doivent se placer en quinconce
- * éviter de laisser des trous trop importants entre deux motos, pour cela regarder régulièrement dans son rétro pour apprécier la distance de la moto suivante. Ne pas hésiter à ralentir un peu pour permettre au suiveur de remonter. Cela limitera les interrogations sur la direction à prendre à une intersection si la tête du convoi est déjà passée.



Après la sortie :

L'organisateur de la sortie fait un petit compte-rendu de la journée qu'il enverra dans la semaine qui suit à Yann, pour le mettre sur le site. Les photos prises également cette journée-là seront à lui envoyer. Elles illustreront le compte-rendu. (+ de la matière pour son diaporama)

Pour l'année 2023, une modification sera apportée sur les adhésions :

Les pilotes de moto cotiseront 20 €

Les passagères(ers) cotiseront 5€

Pour les adhérents absents le 14 janvier, qui souhaitent s'inscrire au moto-club pour 2022, merci de vous rapprocher du Président ou du trésorier pour régler votre adhésion.

Pour et ceux qui ont changé de moto et/ou d'assurance depuis l'année dernière, un bulletin d'adhésion est mis en annexe au présent compte-rendu.

Les règlements et retour de bulletin complété devront être fait avant la première sortie.

Le bureau souhaite à tous les adhérents une très belle année 2022 pleines de sorties et de moments de bonne camaraderie.